

AU SOMMAIRE

SURDITÉ
Des classes bilingues

p. 2
Sainte-Marie Namur organise, depuis 20 ans, des classes bilingues français-langue des signes.



DIFFÉRENCES
Des outils pour tous

p. 3
À force de vivre avec une multitude d'enfants à besoins divers, les différences se banalisent, et les outils sont là pour tous.



BESOINS
Les droits des enfants

p. 4
Quels sont les droits des enfants à besoins spécifiques ? Ces droits sont-ils respectés en Belgique ? Que faudrait-il faire ?



Ensemble à l'école

malgré les différences

L'école de demain sera-t-elle inclusive ? Sera-t-elle ouverte à tous les enfants, même s'ils ont des besoins particuliers ? Nous sommes allés voir comment se vit l'école inclusive aujourd'hui.

Maxence est incapable de marcher sur ses deux jambes. Pour se déplacer, il a besoin d'un fauteuil roulant.

Marine est trisomique. Son développement intellectuel est lent, différent, et son corps manque de tonus.

Timéo a des troubles autistiques. Il vit dans sa bulle, a d'énormes difficultés à se connecter à ses émotions et à celles des autres. Parfois, comme il ne parvient pas à exprimer ce qu'il ressent, il « explose », pique une crise.

Clara est sourde. Elle a subi plusieurs opérations qui lui permettent d'entendre un peu, mais pas très clairement.

Pour Erwan, apprendre à lire est aussi difficile qu'escalader une montagne : les lettres se mélangent ! Il est dyslexique.

Tous ces enfants ont des besoins spécifiques, particuliers, person-

nels. Pour eux, la vie n'est pas simple... et l'école encore moins ! Tout cela parce qu'ils sont 'différents', qu'ils ne sont pas 'ordinaires' comme on dit parfois.

● **C'est quoi, être différent ?**

Pourtant, ces différences, généralement présentées comme des handicaps, sont des particularités parmi d'autres. Si on y réfléchit bien, on est tous différents... et c'est heureux !

Dans ce dossier, nous allons dans des écoles qui mêlent des enfants dits 'à besoins spécifiques' et des enfants 'ordinaires'. Dans ces écoles, les équipes pédagogiques (directeur, enseignants, éducateurs, PMS...) font tout pour inclure chacun et le faire progresser à son rythme. Même si ces projets sont compliqués et demandent beaucoup d'énergie et de moyens, le vivre-ensemble dans ces établissements est d'une belle richesse.



Handicap ? Besoins spécifiques ?

De plus en plus, le mot « handicapé » pour désigner quelqu'un est mal vu. Une idée fait son chemin : ce n'est pas la personne qui est handicapée, c'est l'environnement dans lequel elle vit qui, en étant inadapté, la handicape ! Pour montrer que c'est l'environnement et l'organisation de la société qui sont problématiques, on parle de plus en plus, de personne « en situation de handicap ». Autrement dit, ce n'est pas la personne qui est handicapée, c'est la situation dans laquelle elle se trouve qui fait obstacle. Dans ce dossier, nous parlons d'enfants à besoins spécifiques, qui est un terme plus large et qui convient à tous les enfants concernés. C'est le terme officiel utilisé pour organiser les écoles inclusives.

De l'exclusion à l'inclusion

Pendant longtemps, peu de petits Belges ont eu la possibilité d'aller à l'école. Beaucoup devaient travailler !

En 1914, l'enseignement devient obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans. Pourtant, une partie de la population pense que certains enfants sont incapables de suivre un parcours scolaire.

En 1931, la loi oblige les enfants souffrant d'un handicap physique ou mental à aller à l'école. Ces enfants vont dans des écoles ordinaires et tentent de s'en sortir vaillamment (tant bien que mal). À partir de 1950, on voit apparaître les premières sections et écoles destinées aux enfants handicapés.

En 1970, la Belgique fait parler d'elle avec une initiative originale : la mise en place d'un système organisé pour les enfants qui ont un handicap. L'idée est de les prendre en charge en



fonction de leurs besoins et capacités. C'est l'enseignement « spécial », aujourd'hui appelé « spécialisé ». Les élèves y avancent à leur rythme, non par année scolaire, mais par étapes. Aujourd'hui, ils progressent en quatre phases, appelées maturités, avant d'al-

ler jusqu'au CEB (certificat d'études de base).

● **Intégration et inclusion**

Peu à peu, de plus en plus de parents veulent inscrire leur enfant 'différent' dans l'enseignement ordinaire. Certaines écoles acceptent et les projets

s'improvisent avec la bonne volonté des uns et des autres. C'est l'intégration : l'enfant doit s'adapter à l'école, s'équiper...

Au début des années 2000, l'idée d'inclusion s'installe : c'est l'école qui doit s'adapter et non plus l'enfant (ce qui ne supprime pas ses difficultés et ses efforts !). Le décret (la loi) prévoit qu'un enfant à besoins spécifiques peut suivre tout ou une partie des cours dans une école ordinaire, avec des aides et des « aménagements (adaptations) raisonnables ».

La Belgique reconnaît ce droit à l'école inclusive dans une Convention (accord) des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées. Le temps passe et les mentalités évoluent encore. Dans le Pacte d'excellence qui réorganise l'enseignement de demain, il est prévu qu'un enfant à besoins spécifiques ne pourra être orienté vers l'en-

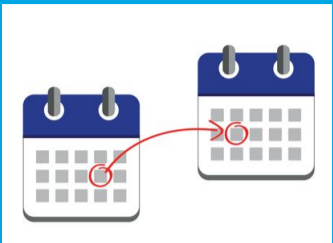


Repères

Dans l'enseignement spécialisé, les enfants sont répartis en « catégories » appelées « types ». L'enfant est orienté vers un type en fonction de son « handicap » principal. Par exemple, un enfant qui se déplace en chaise roulante est en type 4. Un enfant avec des déficiences visuelles (problèmes de vue) est en type 6. L'enfant qui a un handicap auditif (d'ouïe, pour entendre) est en type 7. Le type 8 est prévu pour les enfants qui ont des difficultés dans le développement du langage ou de la parole et/ou dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture ou du calcul. C'est le cas d'enfants qui ont des problèmes appelés dyslexie, aphasie, dyscalculie, dysorthographe...

seignement spécial que si on constate qu'il ne peut plus progresser dans l'ordinaire malgré les aménagements raisonnables. L'inclusion devient la règle et l'enseignement spécialisé, une exception...

Avant de lire ces reportages...



Ce dossier a été rédigé début 2020. Sa parution a dû être reportée plusieurs fois à cause du confinement et de la crise du covid-19. Cela signifie que les reportages que vous pouvez lire ici ont été réalisés en janvier et février 2020.

Les classes ont changé depuis lors. Certaines écoles poursuivent leur projet comme décrit dans nos articles.

Mais, à cause des mesures sanitaires imposées pour éviter la propagation du coronavirus, certaines écoles ont dû adapter leurs pratiques.

Elles espèrent revenir complètement à leur projet tel qu'il était dès que possible.

Nous avons donc décidé de les présenter comme ils étaient début 2020.

L'équité plutôt que l'égalité

Lors de notre visite, dans cette école, on a vu une classe qui travaillait sur fond de musique relaxante, une autre qui faisait des crêpes après avoir trié et pesé les ingrédients, des élèves assis dans un coin lecture, une classe qui travaillait avec le TBI (tableau blanc interactif)...

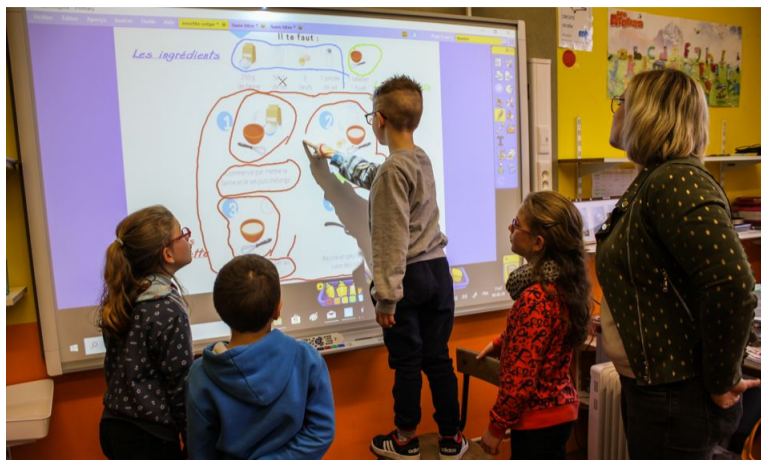
Depuis cinq ans, cette école de Basècles (Belœil, province du Hainaut) travaille avec Sainte-Gertrude, une école d'enseignement spécialisé. Selon leurs besoins, les élèves en inclusion dans l'école ordinaire reçoivent ainsi des aides de spécialistes de cette école.

Les enseignants de Saint-François, eux, suivent des formations un mercredi après-midi par mois, pour mieux reconnaître les besoins des élèves et découvrir des nouvelles méthodes, de nouveaux outils...

● Aménagements raisonnables

L'école a aussi réalisé des « aménagements raisonnables ».

Les enfants peuvent disposer de casques antibruit, coussins d'équilibre, élastiques aux bancs pour les hyperactifs, petites bascules pour les pieds... Dans une boîte « zen », des objets divers permettent de se détendre ou se défouler. Des petits animaux doux mais plus lourds que des peluches peuvent apaiser les enfants stressés, et, posés sur leurs genoux, les aider à se recen-



Les Super-primaires ont des périodes d'apprentissage adapté à eux, mais, pour certaines activités, ils se répartissent dans les classes ordinaires.

trer. Pour certains enfants, tout doit être visuel : il y a donc beaucoup de pictogrammes dans l'école. Les tableaux blancs interactifs sont aussi utilisés : plus visuels, interactifs, plus grands que les feuilles, ils peuvent répondre à certains besoins.

● Super-primaires

Sur 150 élèves, l'école compte 18 enfants avec des difficultés d'apprentissage, des difficultés dys (dyslexiques, dyscalculiques...) ou des troubles autistiques (l'enfant n'a pas

envie d'être touché, a moins de capacité à aller vers les autres, à exprimer ses émotions...).

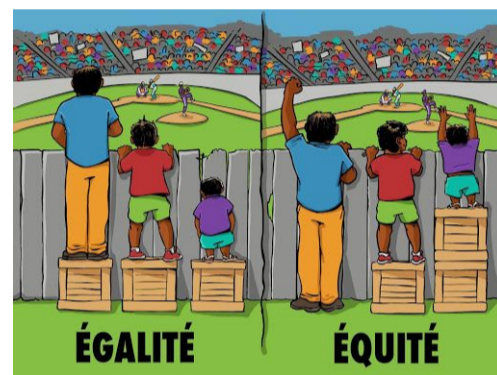
Douze élèves à besoins spécifiques sont dispersés dans les classes ordinaires. Six autres enfants sont regroupés dans une classe d'âge de début primaire : ce sont les Super-primaires. Madame Maude y prend le temps nécessaire pour les faire progresser en

lecture, notamment. Les Super-primaires ont des périodes d'apprentissage adapté, pendant lesquelles ils restent entre eux, mais, pour certaines activités, ils se répartissent dans les classes ordinaires.

● Le respect

Pour Lise Amorison, la directrice, il est primordial (le plus important) que les enfants soient heureux à l'école. Pour elle, l'enseignement inclusif est important pour la société. « Ça ouvre les enfants à avoir un autre regard. Ils apprennent à ne pas être méchants, à ne pas se moquer, face à des problèmes physiques, des malformations ou autres. »

Ici, les enfants apprennent la différence entre l'égalité et l'équité.



Une école où chacun se sent bien

Que fait-on pour que chaque enfant se sente bien ? Telle est la question de l'équipe pédagogique de l'école Singelijn, à Woluwe-saint-Lambert (Bruxelles).

Dans cette école, on accueille des enfants sourds depuis les années 1960. Peu à peu, d'autres enfants à besoins spécifiques ont rejoint l'école. Ces élèves devaient s'adapter à l'école, ils étaient en intégration. Il y a quatre-cinq ans, l'école décide d'adopter la pédagogie active (les élèves découvrent et apprennent par eux-mêmes). Elle devient aussi inclusive : c'est l'école qui s'adapte aux enfants à besoins spécifiques. Pré-occupation des enseignants : que fait-on pour que chaque enfant se sente bien ? La question est compliquée, car l'école accueille 8 élèves trisomiques, 4 aveugles, 16 sourds et malentendants, 15 enfants « dys », des élèves qui ont des syndromes qui font qu'ils sont plus lents dans leur pratique scolaire...



Ici, chacun a ses différences et l'école s'adapte.

● Des outils pour tous

Des enfants ont du mal à rester assis sur une chaise toute la journée ? Les classes deviennent flexibles : selon leurs besoins, par moments, les élèves peuvent s'asseoir sur un tapis, un ballon, un tabouret ou un coussin, dans un canapé... ou travailler debout sur des tables hautes. Pour les pieds des enfants nerveux, un élastique est tendu en bas des bancs. Des coussins d'équilibre sont disponibles.

Les enfants qui ont des troubles de l'attention peuvent mieux se concentrer s'ils ont sur les oreilles un casque qui les isole

de bruit. Il y a quatre ou cinq casques dans la classe, que chacun peut employer quand il en ressent le besoin.

Pour certains dyslexiques, les feuilles recto verso posent problème. Les profs ne donnent plus que des feuilles imprimées d'un seul côté.

Quand il y a un enfant malentendant dans une classe, l'enseignant porte un micro (voir photo) qui envoie le son de sa voix, en atténuant les bruits ambiants, dans un appareil auditif à l'oreille de l'enfant.



Pour les malvoyants, des TV-loupes permettent d'agrandir les textes et de travailler « en grand ». L'alphabet braille (en relief, pour les aveugles) est affiché dans les classes avec enfants aveugles. Les enfants qui apprennent à lire découvrent les mots en braille et en texte écrit.

À part certains outils très spécifiques (spéciaux), tout est disponible pour chacun et pour tous.

● Tous différents

L'idée est de ne pas différencier les

enfants à besoins spécifiques, mais de s'adapter à chaque élève de l'école... et de mettre en valeur ce que l'élève sait faire, et de le préparer à progresser vers de nouveaux objectifs.

L'ambiance est à la coopération, l'ouverture d'esprit, la bienveillance, l'entraide, l'empathie (être capable de se connecter au ressenti de l'autre). Le handicap s'efface pour n'être qu'une différence parmi d'autres. Et parfois, c'est lors d'une fête d'anniversaire à la maison que les parents découvrent que tel copain, dont leur enfant parle tout le temps, est trisomique ou en chaise roulante...

Parfois pareil, parfois différent

Luther, 9 ans, est trisomique. Depuis 2016, dans son école, il est parfois avec des enfants ordinaires, parfois avec d'autres enfants à besoins spécifiques.

Luther est né en 2010. Il est notamment porteur d'une trisomie : il y a une anomalie dans les chromosomes (nous avons 23 paires de chromosomes dans les cellules de notre corps... les trisomiques ont trois chromosomes 21 au lieu de deux). Quand Luther avait 2 ans, sa maman, Carmela, lui a trouvé une petite école. « La première année s'est merveilleusement bien passée. Mais l'institutrice suivante, par contre, n'a rien fait pour aider Luther. Elle estimait qu'il devait aller dans l'enseignement spécialisé. » Carmela n'était pas de son avis. Elle ne voulait pas que son fils grandisse dans une « bulle » : « La vraie vie, c'est rencontrer des gens différents. »

Carmela lance alors un appel sur Facebook. Elle reçoit une réponse du directeur d'une école ordinaire, l'école Saint-Paul de Mont-sur-Marchienne (Charleroi) : il est d'accord d'ouvrir une classe « différente » dans son établissement. Une école spécialisée de la région, Mont-Chevreuil à Roselies, accepte d'être partenaire. Depuis septembre 2016, Luther est dans cette classe verticale (avec dix autres enfants d'âge différent). « Cette classe verticale, c'est leur camp de base. Puis ils vont en accrochage dans les classes ordinaires pour certains cours, selon leurs besoins individuels. Tous les enfants se mélangent pour les récréations, des excursions, diverses activités. »

● Grandir ensemble

Carmela voit beaucoup d'avantages à ce système : « En partageant du temps avec des enfants ordinaires, les enfants à besoins spécifiques sont stimulés, ils adoptent des comportements normés (qui respectent les règles de vie de la majorité de la population). »



Ça permet d'augmenter la bienveillance dans l'école.

Les enfants à besoins spécifiques apprennent à être plus autonomes, leur vocabulaire est plus étendu. En même temps, ils se retrouvent parfois entre eux : « Je ne voulais pas qu'il soit le seul de l'école qui ne parle pas, qui ne sache pas tenir son crayon... Ici, Luther se construit en étant parfois pareil, parfois différent. Il sort de sa bulle, il a des amis, il connaît son alphabet, il sait manger seul alors qu'on m'avait dit qu'il n'en serait jamais capable... »

Pour Carmela, ce projet peut changer le climat d'une école : « La différence est érigée en richesse et pas en barrière. Ça permet de faire baisser le harcèlement, et d'augmenter la bienveillance. Et je pense que ces enfants qui auront grandi ensemble seront des adultes qui vivront et travailleront ensemble naturellement. » Depuis, Carmela et son association Alternative 21 ont aidé des parents à reproduire ce projet à six endroits et pensent à la suite : au secondaire.

Les cours en français

4 mots et 4 phrases en langue des signes sur : www.lejde.be

et en langue des signes

Depuis 20 ans, l'école Sainte-Marie de Namur accueille, parmi ses élèves, des enfants sourds et malentendants. Dans chaque année, il y a une classe mixte où les cours se donnent dans deux langues : français et langue des signes.



EGA / N.L.

Sourds et entendants communiquent pas mal en langue des signes.

Mélanie Liégeois et Denis Mathias donnent cours dans la même classe de 5^e primaire. Cinq élèves sur 24 y sont sourds ou malentendants. Mélanie explique : « Nous sommes deux instituteurs dans la classe de 5^e qui mêle enfants sourds et entendants. Monsieur Mathias donne les cours en français et moi en langue des signes. Je ne suis donc pas interprète ; je donne la leçon en tant qu'institutrice, je suis responsable de l'aspect pédagogique. »

Chaque jour, de 15h30 à 17h, une étude encadrée est organisée pour les enfants sourds. Mélanie Liégeois peut aider, traduire en langue des signes. Un soutien précieux pour les enfants qui n'ont pas cette aide à la maison ! En classe, les enfants sourds suivent pratiquement tous les cours avec les enfants entendants. Mélanie Liégeois : « Seul le cours de français est donné à part. La grammaire est différente, on ne met pas les mots dans le même ordre et parfois le verbe devient un nom dans la phrase. Certains mots en français n'existent pas en langue des signes. Les enfants sourds ont donc leur propre

cours de français, un cours de langue des signes et un cours de pratique bilingue, pour faciliter le passage d'une langue à l'autre. On adapte le cours de français à chaque enfant. Un enfant sourd qui a des parents entendants parle français à la maison. Mais certains parlent mieux la langue des signes et apprennent le français ici. »

● Pratique, la langue des signes !

Les élèves entendants disent ne pas être gênés par les signes de Mélanie Liégeois. Au contraire, au fil du temps, ils apprennent un peu la langue des signes aussi. « Dans la cour, c'est pratique pour parler à un copain qui est loin ! », nous lâche un élève. « Et puis, on peut se dire des choses discrètement... »

Avouons-le, d'ailleurs, on a eu du mal à distinguer qui était sourd : autour des tables, ça signifiait dans tous les sens ! L'institutrice explique, elle, le silence dans la classe quand il faut faire des travaux de groupe : par équité (pour ne favoriser personne), les élèves doivent communiquer en silence, donc par écrit ou en langue des signes.

● Quels résultats ?

Le projet inclut des élèves sourds dans toutes les années de maternelle, primaire et secondaire. Jusqu'à présent, tous les élèves sourds ont réussi leur CEB. Dans l'enseignement spécialisé, on n'a pas de tels résultats. « Ça montre bien que c'est possible, sourit Mélanie Liégeois. Être sourd n'est pas une excuse. C'est juste une différence et nos élèves savent qu'ils ont autant de forces que les autres ! »

En plus des résultats scolaires, il y a l'épanouissement des enfants. Sofia est dans cette école depuis un an et demi. « Avant, j'étais à Bruxelles, seule sourde dans une école ordinaire. J'avais une aide certains jours. Mais je ne comprenais pas tout et je n'avais pas d'ami. On se moquait de moi parce que je porte un appareil (pour aider à entendre). Ici, j'ai des amis sourds et entendants. »

Manoa trouve que c'est cool d'apprendre à signer : « Ça m'aide à communiquer avec les sourds. J'ai des amis sourds et entendants, je ne fais pas de différence. On joue ensemble, c'est pas compliqué. »

Les élèves de 6^e parrainent les Aventuriers

En septembre 2018, une classe d'Aventuriers a été créée à l'école des Coquerées, à Ottignies. Les élèves de 6^e primaire parrainent les huit Aventuriers.

En septembre 2018, les élèves des Coquerées ont vu arriver des élèves un peu différents. Ces nouveaux venus sont malvoyants (ont de gros problèmes de vue), ont un retard mental, sont trisomiques ou ont des troubles autistiques (ils ont notamment du mal à se lier aux autres et à les toucher). « Les premiers jours, on les regardait bizarrement », se souvient Elyne. Noah ajoute : « Je les évitais ! » « Oui, on ne savait pas qui ils étaient, confirme Azra. Ils nous regardaient bizar-



Les élèves de 6^e primaire parrainent tous un Aventurier et font des activités ensemble.

rement aussi. Ils avaient peur de nous. » Depuis, les choses ont changé ! En septembre dernier, les élèves de 6^e primaire ont reçu pour mission de parrainer, par deux, chacun des Aventuriers. Les parrains et marraines doivent faire des activités avec eux

un après-midi par mois. Pas toujours simple... « Certains ne savent pas parler, dit Noah, mais on finit par les comprendre. On a appris des gestes pour communiquer avec eux. Et puis, il y en a qui se lassent très vite, donc il faut changer tout le temps d'activité. On s'adapte... »

● Ils font partie de l'école

Un lien se noue au fil des récréations, des cours communs et des activités. Aventuriers et autres élèves se voient parfois en dehors de l'école, s'invitent aux anniversaires... comme n'importe quels enfants, en fait ! « Oui, pour nous, ils font simplement partie de l'école ! »

Mais le lien est parfois particulier : « Kenza nous considère comme son vrai parrain et sa vraie marraine, parce qu'elle n'en a pas chez elle, expliquent Eliott et Elyne.

L'arrivée des Aventuriers a-t-elle changé quelque chose pour les élèves ? Noah raconte : « Avant, j'évitais les personnes handicapées dans la rue. J'avais peur qu'elles soient dangereuses ! Maintenant, plus. » Elyne dit qu'elle n'osait pas trop les regarder... Noah constate aussi un autre changement : « Les blagues sur le handicap, maintenant, ça me fait bizarre. Ça me fait réfléchir. Je demande par-

- La classe des Aventuriers dépend du Grand Tour, une école spécialisée. Les activités d'apprentissage se donnent dans cette classe, par des enseignants du Grand Tour, qui prennent le temps nécessaire pour chaque enfant.

- Chaque Aventurier a un plan individuel d'apprentissage pour l'année, avec des objectifs à atteindre en fonction de sa situation personnelle.

fois aux copains d'arrêter. » « Moi, quand j'entends qu'on dit du mal de personnes handicapées, ça me touche vraiment », dit Azra.

Que pensent-ils que ça apporte aux Aventuriers, ce vivre-ensemble ? « C'est bien, dit Azra. Ils voient ce qu'est la vie d'écolier ordinaire. » « Ils s'habituent aux autres », ajoute Elyne.

Une recette miracle ?

En découvrant ces projets d'inclusion scolaire, on pourrait penser que c'est la formule idéale ! Mais convient-elle à tous ? Qu'est-ce que ça pourrait apporter à notre société ? Que faut-il pour que ça marche ? Voici quelques pistes de réflexion...



L'inclusion, c'est individualiser l'enseignement : que chacun puisse utiliser ce qui lui convient le mieux.

La plupart des personnes rencontrées l'admettent : l'école inclusive ne convient pas à tous les enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap. L'enseignement spécialisé reste important pour permettre à beaucoup d'enfants d'apprendre. Il n'en reste pas moins qu'un enseignement plus inclusif permet de créer des liens entre des jeunes qui, pour le moment, ne se fréquentent pas beaucoup. Les projets d'inclusion « décloisonnent » (font disparaître les cloisons, les murs entre) les enfants de l'ordinaire et du spécialisé. Ils « banalisent » le handicap pour en faire une différence parmi d'autres. Ils créent des liens, des habitudes d'ouverture, de tolérance et d'empathie (être capable de se connecter au ressenti

de l'autre). Ils remplacent la compétition présente dans certaines classes par de la collaboration. On peut imaginer que, devenus adultes, les enfants des écoles inclusives trouveront tout naturel de travailler et de faire un tas d'activités ensemble, handicapés ou pas. C'est toute la société qui pourrait changer et devenir plus inclusive ! Mais pour cela, il faut que l'inclusion s'installe de manière plus large dans le monde scolaire. Aujourd'hui, les projets sont lancés sous l'impulsion (à la demande) de parents ou d'enseignants motivés et impliqués. Est-il possible et opportun (souhaitable) d'imposer à toutes

les écoles de devenir inclusives ? Pourquoi ? Que faudrait-il faire ?

● Quels changements ?

Sur le terrain, dans les écoles, on constate que plusieurs conditions sont nécessaires pour que les choses se passent bien pour tous. Et quand on imagine de généraliser l'inclusion scolaire, des conditions nous sont citées. - Les bâtiments, les outils, le matériel doivent être adaptés pour répondre aux besoins de tous. Certains aménagements sont trop chers, trop compliqués ou impossibles (locaux trop petits, manque d'espace pour placer des plans inclinés ou des ascenseurs...). Mais certaines habitudes

ou certains outils tout simples peuvent apporter beaucoup !

- Les enseignants doivent avoir des formations qui leur permettent de comprendre les difficultés de tous les élèves et de savoir comment réagir, quels outils et quelles méthodes utiliser. Idéalement, il faudrait qu'ils arrivent à individualiser leur enseignement, c'est-à-dire à l'adapter à chacun au lieu d'imposer la même leçon, la même manière d'apprendre, les mêmes exercices et les mêmes tests à tout le monde. Comme chaque enfant n'a pas son « mode d'emploi » tout fait, il faut l'écouter, l'observer, essayer, évaluer, réessayer autrement... Cela demande de la souplesse,

du temps et de la créativité ! Est-ce possible ?

- Chaque enfant à besoins spécifiques doit être bien entouré par des adultes qui collaborent, s'échangent des informations régulièrement et évaluent les progrès : les parents, les spécialistes (logopèdes, ergothérapeutes et autres), la direction, les enseignants et les centres PMS de la ou des écoles (si une école de l'enseignement spécialisé est partenaire de l'école ordinaire).

- La confiance est essentielle entre tous. Et si le professeur a la certitude que l'élève va progresser, l'enfant le sentira et avancera. - L'état d'esprit dans l'école doit être positif. Chacun doit se sentir bien, respecté. Il faut de la tolérance, de l'ouverture, de la bienveillance, de l'empathie... En général, cette ambiance est renforcée par le projet inclusif. D'ailleurs, il semblerait que les problèmes de harcèlement soient absents des écoles inclusives...

- Pour certains, il faut évaluer les élèves autrement. Et permettre aux jeunes d'avancer à leur rythme le plus longtemps possible, en faisant toutes sortes d'apprentissages manuels, techniques, sportifs, artistiques, intellectuels...

● Possible ? Souhaitable ?

On peut le comprendre, c'est assez compliqué à mettre en œuvre et cela demande des moyens et de la volonté. Pensez-vous que cela soit possible partout ? Trouvez-vous que ce serait une bonne chose ? Pourrait-on avoir un enseignement spécialisé et un enseignement ordinaire inclusif ? Comment voyez-vous l'école de demain ?

Les droits des enfants à besoins spécifiques

Quels sont les droits des enfants qui ont des besoins spécifiques à l'école ? Nous avons interrogé le délégué général aux droits de l'enfant.

Bernard Devos est le délégué général aux droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles (partie de Belgique où on parle français). Il défend les droits des enfants, et donc le droit à l'éducation.

Bernard Devos, si je suis un enfant à besoins spécifiques, quels sont mes droits en matière de scolarité ?

Vous devez pouvoir bénéficier d'aménagements raisonnables. Tous les jours, dans votre école, ces aménagements sont discutés et à l'occasion des tests (contrôles, examens...), vous avez droit à des tests adaptés. Notamment, pour certains enfants dys qui ont des difficultés à se souvenir de ce qui est écrit sur le recto quand ils tournent la page vers le verso, le test est aménagé avec rien que le recto. Ou avec des caractères plus grands pour faciliter la lecture.

Cela concerne tous les enfants à besoins spécifiques ?

Ceux qui sont scolarisés avec une visée certificative (pour obtenir un certificat, un diplôme). Il y a des enfants qui sont scolarisés dans leur intérêt personnel, mais sans espoir qu'ils puissent réussir leurs examens et avoir un diplôme un jour. Ceux-là n'ont pas droit à des aménage-



Bernard Devos défend les droits des enfants en Belgique francophone.

ments.

Où vont ces enfants à besoins spécifiques ?

En général, ils se retrouvent dans l'enseignement spécialisé. Certains peuvent fréquenter, maintenant, une école ou une classe inclusive.

Quelle différence y a-t-il entre une école et une classe inclusive ?

L'école inclusive fait le pari

de faire un mix dans chaque classe entre des enfants sans besoins spécifiques et des enfants avec besoins, ou en situation de handicap. L'école fait en sorte que chaque enfant puisse bénéficier de la force du groupe, qui est ouvert, tolérant.

Les classes à visée inclusive vont accueillir uniquement des enfants à besoins spécifiques, mais ces enfants seront mêlés aux autres lors des repas, des récréations, des activités extrascolaires... Selon les écoles, on partage plus ou moins.

Les projets d'inclusion se multiplient, donc le nombre d'enfants dans le spécialisé baisse ?

Non. Côté germanophone, un enfant sur deux qui devrait être dans le spécialisé se retrouve dans l'enseignement ordinaire avec une aide de l'enseignement spécialisé. En Flandre, c'est un enfant sur quatre. Chez nous, un sur dix ou sur onze. Et certains enfants ne sont pas scolarisés parce qu'ils ne trouvent pas de place.

En fait, tous les systèmes scolaires européens dégraisent (réduisent) le nombre d'enfants scolarisés dans le spécialisé, et vont vers des projets inclusifs, sauf la Com-

munauté française de Belgique.

Comment expliquer cela ?

On augmente chaque année le nombre d'enfants dans le spécialisé, mais beaucoup n'ont rien à y faire, ils n'ont pas de handicap. Ce sont souvent des enfants dont les parents ne sont pas à l'aise avec le milieu de l'école parce qu'ils ne maîtrisent pas la langue, ne sont pas allés à l'école eux-mêmes, n'ont pas accès aux livres... Les enfants de familles pauvres sont sur-représentés dans l'enseignement spécialisé. C'est une injustice profonde. Et on n'aura jamais les moyens de mettre en place un enseignement inclusif si on continue comme ça, parce que l'enseignement spécialisé coûte quatre fois plus que l'ordinaire !

L'inclusion scolaire convient-elle à tous les enfants ?

Non. L'avenir de l'enseignement passe par l'inclusion. Mais il faut garder un enseignement spécialisé.

Textes : Nathalie Lemaire
Journal des Enfants
38, route de Hannut - 5004 Bouge
Tel. : 081/24 88 93
E-mail : redaction@lejde.be
Site : www.lejde.be

Repères

● Entre 2008-2009 et 2017-2018, le nombre d'élèves dans l'enseignement spécialisé a augmenté de 34 % en maternelle et de 15 % en primaire.

● On ne connaît pas le nombre exact d'enfants qui sont en inclusion. Pour 2019-2020, en primaire :
- 3205 élèves étaient en intégration ou inclusion
- 18499 élèves étaient dans l'enseignement spécialisé
- 325757 étaient dans l'enseignement ordinaire.